

Adolphe Ribordy

Fiscalité: une nouvelle nef des fous



Photom. 3/d.

A cours d'argent, les Etats hyper-endettés sollicitent à fond la matière grise des fiscalistes, des juristes, des comptables publics et la nébuleuse pensée d'une certaine partie de la classe politique. Alors rappelons quelques principes:

Les Etats sont maîtres de leur fiscalité et de la manière de dépenser la manne publique issue essentiellement des impôts. Ils peuvent le faire de façon parcimonieuse ou jeter l'argent par les fenêtres, être économe ou se payer une clientèle électorale. Il y a mille manières d'être incompétent dans la gestion des comptes publics.

La dette publique, les déficits publics sont le fait des gouvernements, des parlements. Il y a de leur responsabilité. Mais alors me direz-vous pourquoi la Suisse échappe en partie à ce phénomène? Parce qu'il y a le peuple et les référendums. Prenez le cas de la TVA: il a fallu deux votations populaires pour l'introduire. Ensuite, dès qu'il s'agit de l'augmenter, la loi oblige le peuple à voter pour chaque un pour cent. Aux trois niveaux du pays, le peuple est maître que ce soit pour les forfaits fiscaux, tout nouvel impôt ou les freins à l'endettement.

Ce système, mis surtout en évidence dans la crise de la dette, est une provocation pour les pays sans démocratie directe. Cela veut dire qu'avec moins d'impôts, une meilleure gestion, on peut faire aussi bien que les «grands pays» et même mieux. D'ailleurs quand on compare, selon les tables de l'OCDE: les comptes publics, les situations fiscales, sociales, économiques, la balance commerciale, le chômage

etc., on se rend compte que la Suisse se porte plutôt bien. La pression internationale contre la Suisse n'est pas étrangère à cette comparaison peu flatteuse pour les «grands pays» ainsi qu'ils se qualifient eux-mêmes!

Les USA, la France, l'Allemagne veulent étendre leur juridiction fiscale au monde et jusqu'en Suisse. Ainsi l'Allemagne a rejeté l'accord fiscal âprement négocié avec Berne notamment sur le taux d'impôt. Elle voulait que les fortunes non déclarées se trouvant en Suisse soient imposées de façon plus élevée, comme en Allemagne! Les Français veulent eux aussi pratiquer leurs impôts dans des pays souverains et voisins, même leurs impôts sur les successions. Ne parlons pas des USA, le monde entier doit être fiscalisé selon leur manière de faire avec la FATCA. Cette norme viendra devant les Chambres fédérales en automne et vraisemblablement un référendum sera lancé. On saura ainsi quel est le degré de souveraineté de la Suisse.

Soulignons que la traque des fraudeurs appartient d'abord à chaque fisc national. Sachant que plus de 80 pour cent des contribuables ont un contrat d'activité dépendante donc peu susceptible d'une fraude fiscale; sachant que la plupart des entreprises et notamment les PME, par le truchement de la TVA et de diverses taxes paient l'impôt dû, il ne reste finalement qu'un pour cent des contribuables qui peuvent se soustraire au fisc. Donc il faut se rendre à l'évidence, la bagarre fiscale est en apparence une normalisation, mais en réalité c'est surtout un rapport de force des «grands pays» envers des petits Etats, une forme sophistiquée de colonisation.

D'ailleurs si vous en doutiez posez-vous la question: pourquoi les Suisses ne recherchent pas à s'évader fiscalement vers la France, l'Allemagne ou les USA, là est le fond du problème! ■

Adolphe Ribordy est journaliste, ancien rédacteur en chef du Confédéré, Martigny, consultant du groupe Hersant et président de Radio Rhône SA.